

Questions orales

M. Chrétien (Saint-Maurice): Non, ce n'est pas à moi. Je n'ai pas reçu de lettre. Je me suis informé.

On m'a envoyé la copie d'une lettre, mais la demande était faite au président Clinton qui répondra lui-même. Je ne peux d'ailleurs pas parler au nom du président Clinton.

• (1455)

Je voudrais faire remarquer à l'honorable député que je viens de faire une tournée de six pays et qu'en aucun pays, on ne m'a fait rencontrer les chefs de l'opposition. On m'a fait rencontrer les ministres, et je n'ai pas refusé de le faire. Seulement, ce n'est pas la tradition partout, et quand j'étais chef de l'opposition, il est venu des présidents ici que je n'ai pas rencontrés, et pas plus tard qu'au mois de décembre, quand le président Zedillo est venu, il n'a pas rencontré le chef de l'opposition.

Seulement, le président Clinton, qui a reçu la lettre répondra et nous verrons quelle est sa réponse. Ce n'est pas à moi de répondre à cette question-là.

M. Philippe Paré (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, maintenant qu'il ne s'oppose plus publiquement à une rencontre entre M. Clinton et le chef de l'opposition officielle, le premier ministre prend-il l'engagement qu'il ne se livrera à aucune pression ou manoeuvre de coulisse pour tenter de dissuader le président américain de rencontrer le chef de l'opposition officielle?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la lettre du président Clinton, normalement, devrait venir de Washington, non pas d'Ottawa.

* * *

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. David Chatters (Athabasca, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Les libéraux membres du Comité permanent des finances ont recommandé que le gouvernement augmente la taxe sur l'essence de 2 cents le litre pour enrayer le déficit. Par ailleurs, le ministre des Finances a déclaré que la dette écrasait les Canadiens. Mais ils sont également écrasés sous les impôts. La taxe sur l'essence a augmenté de 466 p. 100 au cours des dix dernières années.

Le ministre des Finances pourrait-il expliquer à cette Chambre en quoi alourdir le fardeau fiscal des Canadiens ne va pas accélérer la spirale des augmentations fiscales?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, le député devra attendre le budget.

M. David Chatters (Athabasca, Réf.): Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au même ministre.

Les taxes à la consommation représentent 52 p. 100 du prix moyen de l'essence au Canada, contre 37 p. 100 aux États-Unis, notre principal concurrent et partenaire commercial.

Le ministre pourrait-il expliquer comment, en allant chercher 500 millions de dollars de plus dans la poche des contribuables, il va accroître la compétitivité du Canada, stimuler l'économie et créer des emplois supplémentaires?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, rien n'a changé depuis 30 secondes, depuis un quart d'heure ni même une heure. Le député devra attendre le budget.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Bonnie Brown (Oakville—Milton, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national.

Nous savons tous que le crédit pour TPS est censé être versé uniquement aux Canadiens à faible revenu. Certains prétendent qu'il est aussi accordé à des gens qui ont un revenu de plus de 100 000 \$.

Est-ce vrai? Si oui, que fait le ministre pour mettre fin à cet abus?

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question qui me donne une chance de rectifier les faits et d'éclaircir certains points à cet égard.

Le crédit pour TPS est destiné aux Canadiens à faible revenu. Par exemple, une famille canadienne de quatre personnes ayant un revenu familial de 38 000 \$ n'est pas admissible à un crédit pour TPS. L'admissibilité à ce crédit est déterminée selon le revenu familial, ce qui tient compte de la situation des Canadiens à faible revenu.

Je dois préciser que l'admissibilité au crédit pour TPS est déterminée d'après le revenu net. Il y a peut-être des gens qui ont un revenu nominal élevé mais un faible revenu net, ce qui leur permet de profiter du système et d'obtenir le crédit pour TPS. Nous faisons de notre mieux pour éliminer les possibilités d'abus.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

M. René Laurin (Joliette, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Dans une autre de ses déclarations surprenantes, vendredi dernier à Toronto, le premier ministre a affirmé que des fonctionnaires fédéraux étaient payés sans travailler. Il a aussitôt été contredit par son président du Conseil du Trésor.

Compte tenu qu'il a été contredit par son président du Conseil du Trésor, le premier ministre maintient-il toujours qu'il y a des fonctionnaires fédéraux qui sont payés sans travailler et dans l'affirmative, combien, et si non, doit-on comprendre que le premier ministre se référerait alors au cas de ces trois généraux du